Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Bourgneuf-la-Forêt (le) - Tome IV

Bourgneuf-la-Forêt (le) — *Population :* 1714 hab. en 1902 ; — 1700 hab. en 1908.

Le grand chemin conduisant de la Gravelle au Bourgneuf, est mentionné en 1699. — En 1689, Franç. Ductil fait marché avec Daniel Bignon, curé, et Jean Le Gendre. sieur de la Roche, pour démonter le grand autel, « pierre à pierre avec les images et statues qui y sont » et le « refaire et rebastir en mesme construction et estat qu'il est, » dans la chapelle du Rosaire. (*Bulletin,* t. XXII, p. 259) — Jeanne Le Gendre, femme de Guill. Ruffin du Châtelier, fonda la lampe de l'église, le 10 janv. 1766.

Curés : Jean *de Vienne,* professeur de droit, chancelier du comte du Maine, Philippe de Valois, chanoine du Mans et curé *Sancti Martini de Burgonovo de Foresta,* est pourvu de l'archidiaconé de Sablé, par démission d'Archambaud de Périgueux, qui possédait plusieurs autres bénéfices incompatibles, 1er juin 1319. Jean de V. se démet lui-même de sa cure que le doyen et l'archidiacre de Laval ont ordre du pape de conférer au candidat que désignera le comte du Maine ou qui du moins lui sera *persona grata,* 13 juin 1319 (*Lettres de Jean XXII,* nos 9.488, 9.545, 22.479). — Renaud *de Vienne,* lui aussi professeur de droit civil, et attaché au comte du Maine, curé *Sancti Marci de Becco Crispini,* est pourvu le même jour d'un canonicat de Bayeux. Ce curé du Bourgneuf fut un personnage. Il devint doyen du chapitre du Mans par une faveur spéciale de Jean XXII, le 27 novembre 1321 ; et, chose qui surprendra, il avait fait vœu de partir contre les infidèles, *manu armata.* Le 1er juin 1325 le pape lui permet de retarder l'accomplissement de sa promesse pendant trois ans, et dans l'intervalle de faire visiter son doyenné par un tiers, tout en percevant les procurations aussi bien que les fruits de tous ses bénéfices. — Jean *Le Gros* est nommé dans une inscription collective de sa famille à Placé, 1646 *(Épigraphie,* t. II, p. 116). — *Riandière,* 1907.

École chrétienne libre, pour les garçons, dirigée par un personnel de séculiers. — École communale de filles tenue par les sœurs d'Evron, laïcisée par arrêté ministériel du 9 juillet 1904, rouverte libre et tenue par des séculières.

La paroisse envoie en 1778 une élève suivre au Mans les cours d'obstétrique de Madame du Coudray.

Par arrêté du directoire du département, les cloches sont descendues et l'église est fermée, 26 avril 1793.

La commune ne fournit pas un homme pour son contingent le 10 mars 1793. Le directoire y envoya un cantonnement le 21 juillet pour dissiper les attroupements des Chouans, mais le commandant, Lefizelier, déclare le 2 août qu'il ne peut en venir à bout, parce que « les habitants leur donne asile. »

Peu de paroisses furent aussi cruellement décimées par les Commissions révolutionnaires : René Censier, laboureur de 24 ans, est condamné par la Commission Proust, 5 nivôse, an II. — A Ernée surtout la Commission Clément s'acharna contre les habitants du Bourgneuf, les 22 et 23 ventôse : François Bigot, Jos. Legeay, Jean Pautonnier, Marie Haurière, veuve Lebreton, Marguerite Martin, femme Mesnager, Jean Baudre, Michel Billion, Jacq. Margerie, Franç. Micault, subirent une sentence de mort. Ce fut la Commission Huchedé qui frappa Pierre Monnier, minier, le 17 prairial an II, « convaincu d'avoir fait partie des chouans depuis environ cinq ans. »

Achille Leblond, Achille Lebrun et Châteauneuf étaient réunis au Bourgneuf le 5 octobre 1799 (Corresp. Darnaud).

L'*inventaire* de 1906, tenté le matin du samedi 3 mars, ne fut consommé que le soir avec le concours de quatre brigades de gendarmes qui s'attaquèrent à la porte de la sacristie, puis pénétrèrent en bousculant la foule par la grande porte qu'on avait imprudemment entrebâillée. La protestation sous forme de huées énergiques était plus encore contre les auteurs que contre les agents de ces exécutions. Les prières aussi ne cessèrent pas.

Maire : M. le marquis de *Vaujuas-Langan,* fils.